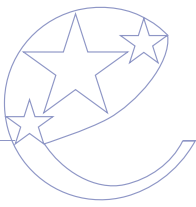


Communiqué de presse

Des fonds européens pour le
développement de l'Indre-et-Loire
et de la région Centre



www.europe-centre.eu



L'Europe s'engage en région Centre !

Réuni le 4 décembre dernier sous l'autorité du préfet de région et du Conseil régional, le Comité régional de programmation interfonds, chargé du pilotage des fonds européens FEDER, FSE et FEADER sur la période 2007-2013, a engagé des crédits au bénéfice de plus d'une centaine de projets dans les départements.

En mobilisant plus de 532 millions d'euros entre 2007 et 2013, l'Union européenne poursuit un objectif : permettre à la région Centre de faire face dans les meilleures conditions aux enjeux de la mondialisation et aux conséquences des évolutions démographiques et du changement climatique.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) : 16 nouveaux projets programmés pour un total de 3 222 677,00 €

Objectifs : compétitivité, innovation, création d'emplois durables, croissance respectueuse de l'environnement.

- *Recherche et entreprises* : recherche et développement, innovation, environnement financier, efficacité énergétique.
- *Accessibilité* : transports alternatifs à la route, technologies de l'information et de la communication.
- *Attractivité des territoires* : soutien aux espaces urbains fragiles et aux pôles économiques du sud régional, artisanat et commerce, préservation de la biodiversité, valorisation du patrimoine.

Le Fonds Social Européen (FSE) : 78 nouveaux projets programmés pour un total de 7 338 053,64 €

Objectifs : création d'emploi, meilleure formation des actifs, adaptation des compétences aux attentes du marché de l'emploi.

- *Actifs* : maintien, reclassement des travailleurs âgés, gestion des compétences, meilleur accès à la formation, apprentissage.
- *Demandeurs d'emploi* : formation des jeunes et des adultes, aide au retour à l'emploi des femmes et des chômeurs de plus de 50 ans, intégration des migrants.
- *Cohésion sociale* : réduction des inégalités territoriales face à l'emploi, insertion des handicapés, lutte contre les discriminations, réduction de l'échec scolaire, soutien de l'emploi en zones sensibles.
- *Formation* : amélioration qualitative de la formation, de l'éducation, de l'orientation.



L'Europe s'engage en région Centre !

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : 13 nouveaux projets programmés pour un total de 1 110 047 €

Objectifs : compétitivité des secteurs agricole et forestier, environnement, gestion de l'espace, qualité de vie et diversification des activités en milieu rural...

- **Compétitivité** : formation professionnelle, aides à l'installation, modernisation, plan végétal pour l'environnement, amélioration des peuplements forestiers, aides aux industries agro-alimentaires, desserte forestière.
- **Environnement** : mesures agro-environnementales, défense des forêts contre les incendies, contrats Natura 2000.
- **Qualité de vie** : promotion de l'hébergement touristique, services de base, maintien du dernier commerce, mise en valeur du patrimoine.

RAPPEL

Des fonds qui bénéficient à l'ensemble de la région Centre

Si les fonds européens sur la période 2000-2006 avaient pour finalité de permettre à certains territoires (au sud et à l'ouest de la région) de rattraper leur retard structurel, le programme 2007-2013 concerne, lui, l'ensemble de la région Centre.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.europe-centre.eu

Pour tout savoir sur les modalités d'attribution des fonds européens 2007-2013, pour suivre l'évolution des projets et l'actualité des fonds, un site internet dédié est accessible depuis l'automne 2008. Il répond à l'ensemble des questions que peuvent se poser les porteurs de projet comme les citoyens.

Un projet en cours

FSE

Une aide à l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification

"L'École de la Deuxième Chance" Tours-Val de Loire est un dispositif mis en place par l'Association de formation professionnelle polytechnique de Touraine, à Tours. Celui-ci vise à favoriser l'intégration professionnelle des jeunes de 20 à 30 ans sans qualification et sortis du système scolaire depuis au moins un an. Son objectif est de permettre l'accès ou le retour à l'emploi de ces jeunes par la voie d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation qualifiante.

Cette action de formation est d'une durée de 38 semaines, dont 16 en entreprises. L'organisation et les contenus pédagogiques portent sur l'acquisition des connaissances de base (par l'apprentissage ou la consolidation des savoirs en français, mathématiques, informatique et anglais), et par la formation professionnelle, notamment en entreprise, où elle représente 40 % du temps de la formation.

La démarche vise également à développer les compétences personnelles et sociales des élèves : aptitude à communiquer et à se dépasser, créativité (au travers de différents ateliers d'écriture, de théâtre ou de sport, par exemple).

Intervention fonds européens FSE (formation pour les demandeurs d'emploi jeunes et adultes). 22,95 % d'un montant total éligible de 491 302 € (financements complémentaires Etat, Région, Commune, Communauté d'Agglomération).